



LA NEWSLETTER

LETTRE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE



Monsieur le Président,

Les élus d'Interco' Outre-mer se joignent à moi pour vous féliciter de votre récente réélection. Dans un contexte d'insécurité économique, sanitaire et sociale aussi marquée nous nous devons de privilégier l'unité et la sobriété dans nos échanges. Nous ferons en sorte que cela le soit, malgré, parfois, nos profondes divergences.

Au quotidien les élus sont au front pour défendre leur territoire et administrés, comme vous l'avez souligné à plusieurs reprises lors de votre précédent mandat, notre engagement a été sans faille lors de la crise covid. Nous serons tout aussi engagés pour les prochaines causes au profit de nos populations.

Qu'il s'agisse de l'hexagone ou de l'Outre-mer, nous sommes élus de la République, confrontés à des enjeux quotidiens d'aménagement, de sécurité, de proximité ... d'une profonde acuité et qui le seront davantage au regard des changements à venir dans nos modes de vie, notre rapport à l'environnement, aux risques (naturels, climatiques, sanitaires, de relations internationales...). Aussi nous comptons sur votre engagement et dévouement dans l'action publique.

Et plus précisément pour nos Départements et Régions Outre-mer, nous vous rappelons pour cette nouvelle mandature :

- S'est installée chez nos administrés de l'inquiétude, une méfiance à l'égard de l'État et une lassitude certaine de croire en l'efficacité de l'action étatique. En tant que chef de file de tous les Français, nous espérons que vous saurez remédier à cette méfiance en réinstaurant le dialogue et le respect des territoires dans leur singularité ;
- Nos territoires d'Outre-mer sont riches d'histoire, de potentiels humains, naturels, économiques... qu'il est impératif de préserver et de valoriser. L'outre-mer doit rayonner davantage avec chaque identité, sans avoir à subir des changements qui viendraient anéantir ce qui la caractérise au plus profond d'elle ;
- Nos territoires sont soumis à des risques accrus, naturels et climatiques, nécessitant de véritables changements de mentalités, tant au niveau des populations que des politiques d'aménagement. Ces transformations ne peuvent avoir lieu loin de nos terres, les débats et réflexions, auxquelles doivent être impérativement associés les élus des collectivités, doivent avoir lieu sur le terrain, au sein de chaque territoire. L'urgence nécessite l'efficacité et cette dernière se trouve sur place, dans nos territoires ;
- Les élus des Outre-mer sont des élus responsables qui n'ont plus à prouver leur efficacité dans l'action et leur engagement envers leur population. Leur place de chef de file du territoire doit leur être réattribuée et le dialogue avec l'État doit se dérouler dans une logique de concertation et de collaboration ;

Tout au long de votre mandat de nombreux sujets seront à traiter : fiscalité, mobilité, foncier, santé.... En tout état de cause nous serons, élus d'Interco' Outre-mer, mobilisés et engagés pour travailler à vos côtés.

Maurice GIRONCEL
Président d'Interco' Outre-mer
Président de la CINOR
Maire de Sainte-Suzanne

ACTUALITÉ

Prix de thèse de L'Association des Juristes en Droit des Outre-mer 2022

L'AJDOM décerne un prix destiné à distinguer une thèse de doctorat en droit (public, privé, histoire du droit) soutenue entre le 1er janvier 2020 et le 31 décembre 2021 apportant une contribution significative au droit des outre-mer.

Ce prix consiste en une subvention à la publication d'un montant de 1500€.

Informations et règlement sur : www.lajdom.fr

Dépôt des candidatures au plus tard 30 juin 2022 par courriel : lajdom.contact@gmail.com



RENCONTRE AVEC ...



... la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais

La Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais (CCOG) est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI). Elle regroupe 8 communes : Apatou, Awala-Yalimapo, Grand-Santi, Mana, Maripa-Soula, Papaïchton, Saint-Laurent du Maroni et Saül.

Au 1^{er} janvier 2022 (INSEE 2019), sa population est de 96 757 habitants. Sa superficie est de 40 945 km² soit 49% de la Guyane.

Composée de 44 élus communautaires, la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais a été créée le 31 décembre 1994 par arrêté préfectoral.

Elle exerce les missions que les communes membres lui ont déléguées telles que l'aménagement du territoire, le développement économique et l'environnement.



Le Mot de la présidente.

La mandature 2020 -2026 est celle de la maturation du projet de territoire de la CCOG, avec des ambitions majeures :

- Assurer l'attractivité du territoire et une visibilité de l'action politique dans les domaines relevant de ses champs d'actions et compétences.
- Favoriser l'ancrage du territoire Ouest dans les politiques publiques d'aménagement, de désenclavement et d'équipements des communes membres en vue d'améliorer la qualité et le cadre de vie des populations.
- Se préparer à l'exercice de nouvelles compétences dans la gestion de l'eau, l'assainissement ainsi que dans le domaine du plan local de l'habitat et intercommunal de lutte contre l'habitat indigne.
- Enfin poursuivre et renforcer le partenariat institutionnel avec la Collectivité Territoriale de la Guyane, l'Etat et l'Union Européenne.

Quelques actions en cours :

- Elaboration d'un plan pluriannuel d'investissement ;
- Lancement de l'Office de Tourisme Intercommunal de l'Ouest Guyanais ;
- Réalisation de zones d'activités économiques ;
- Aménagement du foncier ;
- Aides à la pierre ;
- Réalisation des travaux de réhabilitation de l'installation de Stockage des Déchets non Dangereux de l'Ouest Guyanais (ISDnD).

Cette volonté politique s'inscrit dans une dynamique de développement de l'attractivité et de création d'emplois du territoire face aux enjeux de la démographie, la jeunesse, la formation et le chômage.

Mme Sophie CHARLES

Présidente de la CCOG
Maire de Saint-Laurent-du-Maroni

ZOOM SUR ...



L'électrification rurale dans l'Ouest Guyanais

- 33% de la population de l'Ouest n'a pas accès à l'électricité.
- Sur la période 2004-2021, la CCOG a investi plus de 37 443 100€
- Investissement en production : 18 429 700€
- Investissement en distribution : 19 013 000€
- 11 centrales de production créées dont 7 en énergie renouvelable.
- 200 km de réseau électrique dont 35 km sur les communes du fleuve.
- 10 villages équipés de système de production sur le Maroni.

Traitement des déchets :

L'ISDnD de l'Ouest Guyanais : 12 000 000€

- Forte croissance démographique.
- Production annuelle du territoire : 25 tonnes
- Progression : 8% par an
- Quantité moyenne collectée : 220 kg/habitant
- Production d'ordure ménagère : 17 000 tonnes
- 1800 interventions pour la gestion des bacs poubelles.
- L'ISDnD accueille l'ensemble des déchets collectés des 4 communes du littoral Mana, Awala-Yalimapo, Saint-Laurent du Maroni et Apatou)
- Capacité de stockage : 120 000 m³ soit 100 00 tonnes de déchets.
- Stockage annuelle : 20 tonnes
- Coût d'investissement : 12 000 000€



Association Interco' Outre-mer - www.interco-outremer.fr

Pour toute question, merci de contacter Caroline Cunisse à contact@interco-outremer.fr